



Ecosystème Billing & Payments

Vision «Future Billing Suisse»

Daniel Berger

Head Ecosystem Billing & Payments, Banking Services, SIX



**À quoi bon une
bonne facture si l'on
paie mal.**

Proverbe allemand, XIXe siècle

Quelle: Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Deutschen. W. Körte. 1837.

Le trafic des paiements évolue dans le monde entier – de nouvelles solutions apparaissent également en Suisse



Évolution mondiale dans le trafic des paiements

- De nombreux pays ont déjà introduit les Instant Payments Dans le monde entier – l'IP est déjà partiellement en train de devenir «The New Normal».
- Dans de nombreux cas, cela est considéré comme une occasion de promouvoir l'innovation dans le domaine des paiements de détail et de réduire les dépendances vis-à-vis de systèmes mondiaux
- Du point de vue des clients, la longueur des délais de transfert est de plus en plus difficile à comprendre.



Initiatives européennes

Request-to-Pay (RTP)

En Europe, le thème du RTP s'est nettement développé depuis 2019. L'objectif est ici de représenter des instructions électroniques pour des montants de factures comme une solution «one click».

SEPA Credit Transfer Instant (SCT Inst)

SCT Inst existe depuis 2017. Le système permet aux payment services providers de l'espace SEPA de proposer aux clients des virements instantanés en euros dans l'ensemble de l'espace SEPA.



Activités en Suisse



Lancement 2018 –
développement continu



À partir de la mi-2024
Instant Payments

Les principes de conception dans l'Ecosystem Billing & Payments



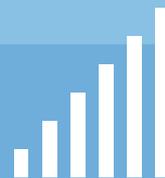
Des produits simples et des expériences client de qualité

- › **User centered:** Réfléchir à des solutions à partir de groupes d'utilisateurs et concevoir des processus de manière simple et intuitive.
- › **Être inclusif:** Même si la grande majorité des utilisateurs se comporte aujourd'hui de manière totalement numérique, il est important de fournir des solutions à ceux qui ne peuvent/veulent pas franchir le pas



Couverture de tous les cas d'utilisation importants

- › Fourniture ou création des bases pour un portefeuille de solutions **couvrant tous les cas d'utilisation** ayant trait aux paiements et à la facturation en CHF en Suisse.



Évolutivité durable des solutions

- › Élaboration et entretien de **normes** en collaboration avec les Communities
- › **Fourniture de solutions efficaces et économiquement intéressantes pour la Suisse**
- › **Consolidation** de procédures et d'infrastructures

Le portefeuille de solutions Billing & Payments

eBill et la QR-facture sont les solutions de facturation de l'avenir. Les Instant Payments seront disponibles en Suisse à la mi-2024

		Évolution	Description
Billing			eBill est la facture numérique pour la Suisse
			La QR-facture remplacera les bulletins de versement rouge et orange à partir du 30.09.2022.
			La solution future pour les paiements reposant sur le prélèvement en Suisse est actuellement en cours d'évaluation.
Payments			Clearing et Settlement pour CHF (non-instant)
			Lancement des Instant Payments en Suisse à la mi-2024

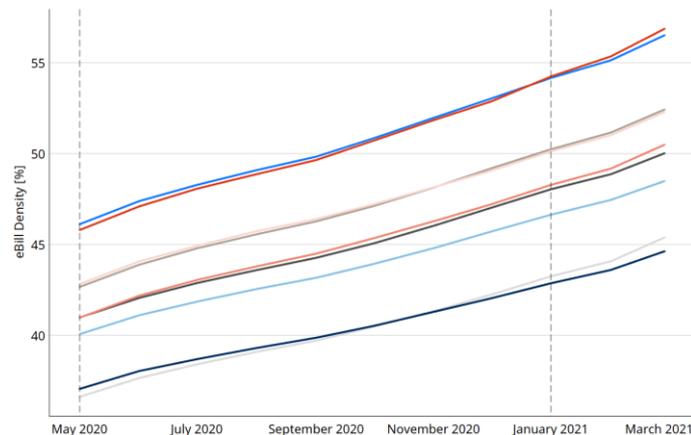
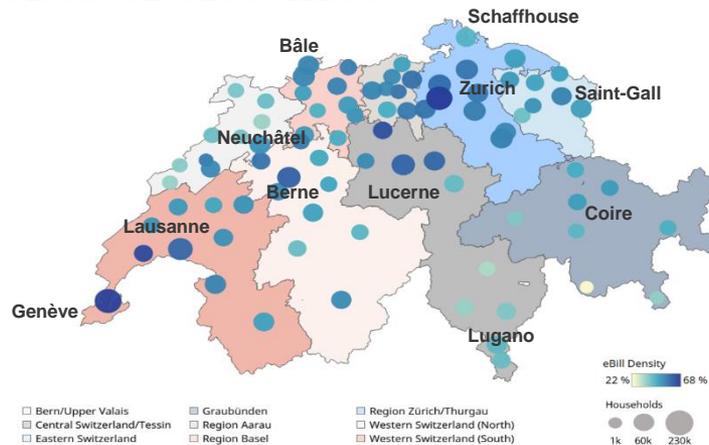


Key Take-Aways

Les bulletins de versement orange et rouges ne pourront plus être utilisés après **le 30.09.2022** – **eBill et la QR-facture sont les solutions qui leur succèdent.**

Les Instant Payments seront introduits en Suisse **à la mi-2024.**

Avec eBill, la facturation se numérise dans toutes les régions de Suisse – la base d'utilisateurs (> 2,2 millions d'utilisateurs) est en forte croissance



Conclusion: eBill est utilisé dans toute la Suisse. Dans les centres urbains, notamment, la couverture des ménages est très élevée (plus de 50 %) et continuera à se développer de manière positive pour faire partie intégrante du paysage du trafic des paiements en Suisse.

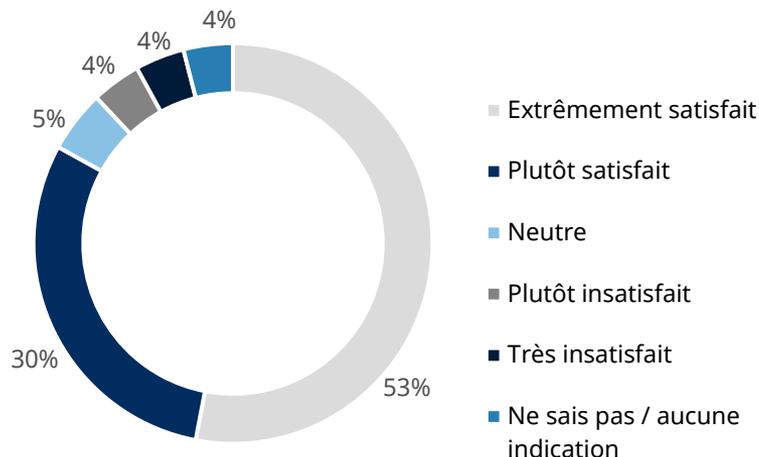
Source: SIX, 2021

Hint: "Density" is defined as number of eBill users divided by the number of households in the region according to the Federal Statistical Office.

eBill fait l'objet d'une satisfaction client très élevée – les entreprises y voient une valeur ajoutée pour leurs clients et elles-mêmes

Question

« En tant qu'entreprise, dans quelle mesure êtes-vous satisfaite de eBill? »

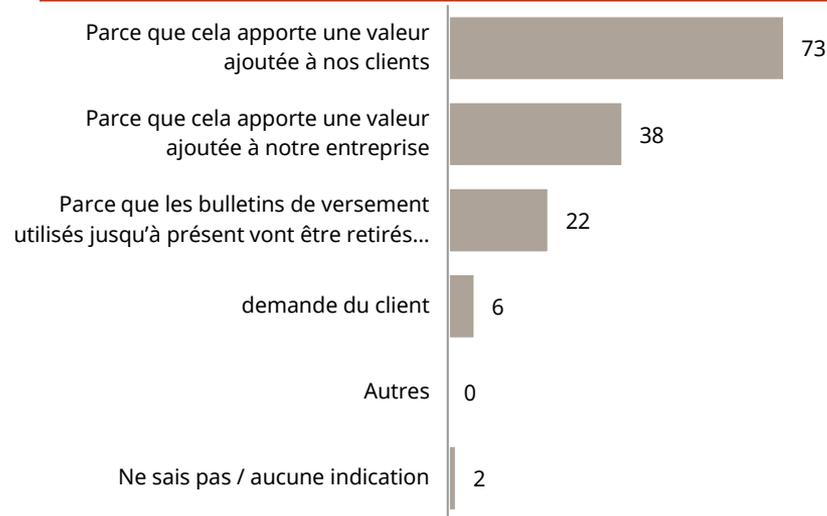


en % des responsables du trafic des paiements dans les entreprises qui émettent et/ou reçoivent des factures avec eBill (n=604)

Source: Étude de la gfs.bern pour le compte de SIX, 2021

Question

« Pourquoi utilisez-vous eBill pour la facturation? »



en % des responsables du trafic des paiements dans les entreprises qui émettent des factures avec eBill (n=67)

eBill est systématiquement développée comme la facture numérique de la Suisse



**eBill est la
facture
numérique de
la Suisse**

Initiatives



Intégration d'entreprises en tant que destinataires de factures dans eBill



Intégration de cas d'utilisation non couverts – exemple de demandes de dons

Situation de départ



Il n'existe actuellement aucune solution satisfaisante de réception de factures eBill pour les entreprises utilisant un logiciel métier.



eBill ne propose aucune fonction pour la collecte de dons – aujourd'hui, cependant, près de 50 % des dons sont réglés par eBanking*.

Répercussions



Les émetteurs de factures peuvent atteindre un plus grand nombre de destinataires par le biais de eBill – la fragmentation est réduite.



La pertinence pour les émetteurs de factures augmente, des simplifications sont atteintes pour les payeurs

* Zewo / Rapport sur les dons 2019

À moyen terme, des changements devraient intervenir dans les prélèvements – les Instant Payments permettront un certain nombre de nouveaux cas d'utilisation

Premiers états de la discussion



eBill avec recouvrement comme solution pour succéder aux prélèvements existants

- Développement d'eBill pour ajouter une fonctionnalité de recouvrement
- Remplacement des prélèvements existants
- Canaux consolidés pour les émetteurs de factures et les payeurs



Les Instant Payments permettent toute une série de nouveaux cas d'utilisation

- Mise à disposition d'infrastructures modernes dans les domaines Billing (eBill) et Payments (Instant Payments) en tant qu'infrastructure de traitement pour les cas d'utilisation n'étant pas couverts actuellement
- Exemples possibles: transactions au PDV ou l'eCommerce.



Conclusion: **en Suisse, l'infrastructure de Billing continue d'être modernisée et consolidée.**



Con- clusion



Les solutions de Billing modernes combinées aux Instant Payments représentent ensemble la **prochaine génération** du trafic des paiements



Avec l'introduction des Instant Payments en CHF à la mi-2024, la Suisse s'inscrit dans **l'évolution mondiale et européenne**



D'un point de vue mondial, la Suisse possède **l'un des paysages de Billing les plus modernes** qui soient et SIX continue d'investir dans l'innovation, en mettant l'accent sur la fourniture de solutions simples et efficaces pour les entreprises et les particuliers



Forte de ces bases modernes, la Suisse est **bien positionnée** pour répondre aux futurs besoins de l'économie et de la population en matière de trafic des paiements

Q & A

Contact

Daniel Berger
Head Ecosystem Billing & Payments

SIX Banking Services
Hardturmstrasse 201
Postfach
CH-8021 Zurich

daniel.berger@six-group.com



www.six-group.com



Disclaimer

Ces documents ont été élaborés par SIX Group SA, ses sociétés sœurs et apparentées et/ou ses succursales («SIX» collectivement) aux fins d'utilisation exclusive par les personnes à qui SIX les adresse. Ces documents et leur contenu ne représentent pas un engagement, une recommandation, une recommandation de placement, une offre, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'informations financières, de produits, de solutions ou de prestations. Ils servent exclusivement à des fins d'information et peuvent faire l'objet de modifications en tout temps, sans préavis. SIX n'endosse aucune obligation d'actualiser ces documents, de les modifier, voire d'en tenir le contenu à l'état le plus récent. SIX ne donne pas de déclarations, garanties ou promesses – ni explicitement ni implicitement – en matière d'exactitude, d'exhaustivité, d'adéquation, d'aptitude ou de fiabilité du contenu de ces documents et n'en donnera également pas dans le futur. SIX et ses membres du Conseil d'administration, cadres, collaborateurs, représentants et délégués excluent toute responsabilité pour des pertes, dommages ou perturbations occasionnés par ou en relation avec ces documents. Ces documents sont la propriété de SIX et ne peuvent en aucune façon être imprimés, copiés, reproduits, publiés, transmis, présentés ou diffusés sans le consentement préalable explicite ainsi qu'écrit de SIX.

© 2021 SIX Group SA. Tous droits réservés.